De : Accès à l"information - Montréal
À :
Objet : 200864451 Demande d"accès à l"information - 8585 terrasse Champlain, Lasalle
Date : 28 juin 2024 11:59:00
Pièces jointes : Documents, 8585, terrasse Champlain.pdf
Avis de recours .pdf
image001.png

Bonjour,

La présente fait suite à votre demande d'accès, reçue le 17 avril dernier, concernant le 8585, Terrasse Champlain, arr. LaSalle, Montréal.

Vous trouverez en pièces jointes les documents visés par votre demande.

Conformément à l'article 51 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1), vous pouvez demander la révision de cette décision auprès de la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez ci-joint une note explicative concernant l'exercice de ce recours.

Veuillez agréer l'expression de nos sentiments les meilleurs.

L'équipe de l'accès à l'information
Bureau de Montréal / OK
Direction de l'accès à l'information
Environnement, Lutte contre les changements climatiques, Faune et Parcs
www.environnement.gouv.qc.ca

Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs
Québec

Visite terrain

☐ École
☐ Municipalité
☐ Exterminateur
☑ Service de garde
☐ Camp de vacance
☐ Commission scolaire
☐ Entretien d'espaces vert

Programme estival de contrôle des pesticides 2006

RAPPORT D'ÉVALUATION DE LA VISITE TERRAIN

NO DE GESTION DOCUMENTAIRE : 7820-06-01-02006-03 MATRICULE CIDREQ : 114 624 7813

SAGO : DEMANDE : 200115151 INTERVENTION : 300 305 938 INTERVENANT : Y20 59854 LIEU : X2089523

SUIVI D'INFRACTION SANS INSPECTION : INSPECTION POUR SUIVI D'INFRACTION :

Date de l'intervention : Le 7 août 2006 Heure d'arrivée : 15h40 Heure de départ : 15h47

Verificateur/trice : SAMI HAQUE

Accompagné(e) de :

Nom de l'organisme : CPE les globules roses

Adresse civique : 8585 terasse champlain

Municipalité : Lasalle, QC, H8P 1C1

Téléphone : (514) 362-8000 poste 1991 Télécopieur : (514) 365-6512

Personnes rencontrées : Claudie Tremblay , , commis comptable
(Noms et titres)

Utilisation de pesticides ? Espaces verts : ☐ Oui ☑ Non Extermination : ☑ Oui ☐ Non

Entreposage de pesticides ? ☐ Oui ☑ Non

Politique interne *vs* pesticides / Lieux et problématiques où des pesticides sont appliqués

appelle l'hopital en cas de problème d'infestation

Qui applique les pesticides ?

☐ **L'organisme même** ☐ Espaces verts ☐ Extermination ☐ N/A ☐ Entreposage Localisation : ☐ Permis N° : Cat. : Exp. :

Employé : Certifié ☐ Oui ☐ Non N° certificat : Cat. : Exp. :

Employé : Certifié ☐ Oui ☐ Non N° certificat : Cat. : Exp. :

Employé : Certifié ☐ Oui ☐ Non N° certificat : Cat. : Exp. :

Connaissance de l'interlocuteur des exigences des articles 31 et 32 du Code de gestion des pesticides : ☐ Bonne ☐ Un peu ☐ Aucune

Remarques :

☐ **Travaux réalisés à forfait :** ☐ Espaces verts ☐ Extermination ☐ N/A

Nom de l'entreprise : ☐ Permis N° : Cat. : Exp. :

Coordonnées :

Loi sur les pesticides

Art.	Exigence	C.	N. C.	S. O.	Commentaire
34	Titulaire d'un permis valide.				
46	Tenue à jour de registres.				
49	Affichage du permis bien en vue.				
50	Titulaire d'un certificat valide.				

Règlement sur les permis et les certificats pour la vente et l'utilisation des pesticides

Art.	Exigence	C.	N. C.	S. O.	Commentaire
51	Le titulaire d'un permis de catégorie C tient un registre d'utilisation des pesticides.				
52	Le titulaire d'un permis de catégorie D tient un registre d'utilisation des pesticides des clases 1 à 3.				

Code de gestion des pesticides

Art.	Exigence	C.	N. C.	S. O.	Commentaire
5	Entreposage dans des conditions non susceptibles d'altérer le pesticide, son contenant ou son étiquette et sans risque que le contenu se répande.				
15	Entreposage des pesticides des classes 1, 2 et 3 à plus de 30 mètres d'un cours d'eau, plan d'eau ou d'une installation de captage des eaux.				
31	Interdiction d'appliquer un pesticide contenant l'un des ingrédients actifs de l'annexe I sur les surfaces gazonnées.				
31, 2°	Interdit sur terrains propriété d'une municipalité			✓	
31, 3°	Interdit sur terrains propriété d'établissement d'enseignement collégial et universitaire.			✓	
31, 5°	Interdit sur terrains destinés aux activités d'enfants de moins de 14 ans.	✓			
32	Seul un biopesticide ou un pesticide contenant un des ingrédients actifs mentionnés à l'annexe II peut être appliqué.				
32, 1°	Application dans un service de garde d'enfants.	✓			
32, 2°	Application dans les établissements d'éducation préscolaire, primaire ou secondaire.			✓	
33	Application d'un biopesticide ou pesticide (annexe II) en dehors des heures de service.	✓			
35	Interdit de préparer un pesticide à moins de 30 mètres d'un cours d'eau, plan d'eau ou ouvrage de captage d'eaux.				
36	Préparation d'un pesticide conforme à l'étiquette				
67	Celui qui exécute des travaux rémunérés ne peut appliquer un pesticide imprégné à un fertilisant ou un pesticide mélangé.				
71	Affichette conforme suite à l'application de pesticides.				

Informations supplémentaires

Remarques du chargé de dossier : Explications donnés que les restrictions des pesticides dans un service de garde est plus sévère que les restrictions dans un hôpital.

Explications données sur les normes applicables : ☑ Oui ☐ Non

Documentation remise sur place ☑ Oui ☐ Non

Confirmation que de la documentation leur sera expédiée sous peu : ☐ Oui ☐ Non

Nombre de copies : 1

Recommandations : ☑ Fermer le dossier ☐ Inspection à faire par un technicien

Signature du chargé de dossier : _____ Date : Le 8 août 2006

Nom en lettres moulées : SAMY HAQUE

Remarques du vérificateur :

Signature du vérificateur : _____ Date : 2006/08/08

Nom en lettres moulées : Marie Michèle Roy

*Légende : C. : Conforme; N. C. : Non conforme; S. O. : Sans objet

Urgence-Environnement Québec

RAPPORT D'INTERVENTION D'URGENCE
Centre de contrôle environnemental du Québec

Direction régionale de Montréal, de Laval, de Lanaudière et des Laurentides
Région : Montréal

INTERVENTION TÉLÉPHONIQUE

1 Identification

Date de l'événement :	2016-02-05	**Heure de l'évènement :**	8 **h** 00		
Date du signalement :	2016-02-05	**Heure du signalement :**	7 **h** 41		
Date de l'intervention :	2016-02-05	**Heure de début :** 7 **h** 44		**Heure de fin :** 7 **h** 50	
Intervenant d'urgence : Roxane Bergeron		**Accompagné de :**			

Nº intervention : 301014490	**Type d'intervention : Intervention d'urgence-environnement (téléphonique)**
Nº gestion documentaire : 7110-06-15-66023-609	**Nº du rapport d'urgence :** 401326825
Nº demande : 200394985	**Type de demande :** Urgence
Catégorie : ☒ **1** ☐ **2** ☐ **3**	
Objet de l'intervention : Montréal Rejet d'oxygène à l'atmosphère sur les terrains de l'hôpital de Ville LaSalle	

Signalement

Nom	Fonction	Organisme	Nº de téléphone
Mélanie Cimon	répartitrice	COG	418-643-5678

Lieu

Nom du lieu : Centre de la petite enfance Les Globules roses	
Nom usuel du lieu : Hôpital LaSalle	
Nº du lieu : X2089523	**Type de lieu :** centre de services de santé et services sociaux
Localisation du lieu : Adresse du lieu : 8585, Terrasse Champlain LaSalle (Québec) H8P 1C1	
Coordonnées géographiques du lieu (GÉO NAD 83 degrés décimaux) :	
Milieu impacté : ☐ **Eau** ☒ **Air** ☐ **Sol**	**Infrastructure :** ☐ **Souterraine** ☐ **Surface**

Intervenant du lieu

Nom	**Fonction**	**Adresse postale** (si différente du lieu)	**No intervenant SAGO**
Praxair Canada inc.		1, City Centre Drive, bureau 1200 Mississauga (Ontario) L5B 1M2	30162374

Conditions météo ☑ **SO**

Produits en cause Ajouter un produit ☐ **SO**

Nom (Inscrire le CAS si nécessaire)	NIP	Classe	État	Quantité	Quantité déversée	Quantité récupérée	Unité
Oxygène	1072	5.1	liquide	approximative	1725		m³
			liquide	approximative			
			liquide	approximative			

Organismes impliqués (Personnes rencontrées) ☑ **SO**

Photos numériques ☑ **SO**

Autres pièces annexées au rapport ☐ **SO**

	Numéro	**Titre**
☒ **Compte-rendu du COG**	06-20160205-4421	
☐ **Plan**		
☐ **Carte**		
☐ **Autre**		

Échantillons ☑ **SO**

2 Journal des opérations (rapport détaillé)

	Date	Heure	Activités	
1	2016-02-05	7 :45	**De :** Roxane Bergeron Intervenante UE	**À :** Mélanie Cimon Répartitrice COG
			Elle mentionne que Brigitte (514-640-4222 poste 1) de Praxair a signalé le demande d'autorisation à UE pour un rejet à l'atmosphère de 1 725 m^3 d'oxygène entre 8 :00 et 8 :30am ce matin. La raison est le déplacement de réservoir. Le lieu est l'Hôpital LaSalle situé au 8585, Terrasse Champlain. Un technicien est actuellement sur place en attente de procéder aux travaux de rejet.	
2	2016-02-05		**De :** Roxane Bergeron Intervenante UE	**À :** Brigitte, Praxair 514-640-4222 poste 1
			Elle explique qu'il s'agit d'un déplacement de 2 réservoirs qui seront vidés et retournés aux installations de Praxair à Montréal. Les 2 réservoirs ont été vidés au maximum (un principal et un de réserve) et il resterait 1 725 m^3 (total pour les 2 réservoirs) à rejeter l'oxygène à l'atmosphère. Capacité totale des 2 réservoirs : • Réservoir principal : 3 000 gallons • Réservoir de réserve : 1 500 gallons Les travaux de manipulations de rejet à l'atmosphère dureront environ 45 minutes, une possible fumée de couleur blanche est envisageable, dû à la température extérieure actuelle.	

3 Vérification complémentaire à l'inspection (si requis)

☑ SO

4 Conclusion

Le 5 janvier 2016, un rejet à l'atmosphère d'oxygène de 1 725 m^3 est prévue à 8 :00am à l'hôpital LaSalle. La raison est un déplacement de 2 réservoirs qui seront déplacés de l'Hôpital LaSalle vers les installations de Praxair à Montréal.

Évaluation de la gravité des conséquences des manquements constatés

☑ SO

5 Recommandations

Ainsi, je recommande de fermer cette intervention.

Autres éléments pertinents ☑ SO

Rédigé par : Roxane Bergeron

Signature :	**Date de signature :** 2016-02-05

6 Vérification du rapport d'urgence

Approuvé par : André Ménard	**Fonction :** Coordonnateur aux urgences environnementales
Signature :	**Date :** 2016-02-05

Commentaires :